

FAIRE VALOIR SES COMPÉTENCES EN EUROPE

■ La réforme LMD (Licence en 3 ans, Master en 5 ans, Doctorat en 8 ans) favorise à l'échelle européenne la convergence des cursus universitaires et facilite la mobilité des étudiants, des chercheurs et des enseignants dans les pays membres de l'Union.

■ Le principe de la reconnaissance des qualifications au sein de l'Union européenne favorise la reconnaissance de votre diplôme dans les autres États membres, que vous souhaitiez poursuivre vos études ou rechercher un travail.

■ En 2004, l'Union européenne a introduit l'Europass, un portefeuille de 5 documents (dont le CV européen, la liste des connaissances de langues étrangères, des stages et des séjours à l'étranger), qui permet d'identifier clairement et de mettre en valeur vos qualifications et vos compétences. Cet Europass est utilisé dans l'Union européenne, dans les pays candidats ainsi qu'en Islande, au Lichtenstein, en Norvège et en Suisse. Les Europass sont délivrés par le réseau des Centres Nationaux Europass par le biais de formulaires en ligne sur le site internet <http://www.socrates-leonardo.fr>.

L'EUROPE SUR LE WEB !

■ EURES, le site internet européen sur la mobilité de l'emploi, permet de faire des recherches d'emploi dans toute l'Europe. Le site PLOTEUS propose des informations sur les études en Europe, les programmes d'échanges, les bourses et tout ce dont vous avez besoin pour vous installer dans un autre pays européen.

Pour plus d'information : <http://europa.eu.int/eures/index.jsp>

Pour en savoir plus sur l'Europe :

Europe direct, 00 800 6 7 8 9 10 11 (numéro gratuit) - <http://europa.eu.int/europedirect>

Informations dans toutes les langues : <http://europa.eu.int>

Sources d'Europe : www.info-europe.fr

Gouvernement français : www.europe.gouv.fr

Mouvement Européen-France : www.mouvement-europeen.org

contact@mouvement-europeen.org



QUE FAIT L'EUROPE POUR LES JEUNES ?



L'Union européenne vous offre des opportunités de découvrir les autres pays européens dans le cadre scolaire, universitaire ou associatif. Elle peut vous aider à concrétiser les projets qui vous tiennent à cœur. Elle simplifie vos démarches pour étudier dans un autre pays européen, pour y trouver un stage ou un emploi.



DE LA 6ÈME À LA TERMINALE, UNE FENÊTRE SUR L'EUROPE!

■ Chaque année, plus de 10.000 écoles participent au programme COMENIUS qui permet d'organiser des rencontres d'élèves de différents pays pour réfléchir ensemble sur des questions communes aux pays européens. Par exemple une réunion a été organisée en France entre des élèves de Finlande, de Suède, d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne pour travailler sur les différentes utilisations du bois. Avec des formations communes, des rencontres professionnelles et des bourses européennes, les enseignants bénéficient aussi du programme COMENIUS.

■ Depuis maintenant plus de quarante ans, l'échange scolaire entre deux pays se pratique en Europe. Chaque année 70.000 élèves, réalisent un voyage scolaire avec leurs enseignants dans un autre pays européen avec la satisfaction d'améliorer leur niveau de langue étrangère, de découvrir la vie quotidienne de leurs voisins européens et de rencontrer des nouveaux amis.

■ Dans le cadre de l'action « eTwinning » de l'Union européenne, les établissements scolaires de différents pays européens peuvent désormais monter des partenariats et réaliser ensemble des projets pédagogiques par internet. Les élèves peuvent communiquer entre eux et approfondir ensemble une partie du programme scolaire ou encore apprendre à construire des sites internet.

■ Depuis 1989, l'AbiBac permet aux élèves français et allemands d'obtenir à la fois le baccalauréat français et son équivalent allemand, l'Abitur. En 2004, 360 Français et 200 Allemands ont obtenu l'AbiBac. L'AbiBac donne accès de plein droit aux universités allemandes et françaises.

AIDER LES JEUNES À RÉALISER LEURS PROJETS

■ Le programme de l'Union européenne « Jeunesse pour l'Europe » offre aux jeunes de 15 à 25 ans la possibilité de prendre une part active à la construction de l'Europe au quotidien. En travaillant dans des organisations, des associations ou des groupes, les jeunes peuvent lutter contre l'exclusion sociale et encourager la tolérance, explorer les techniques d'animation à Dublin, construire une cyberville avec des jeunes français et italiens, dénoncer le racisme par le théâtre-action à Budapest.

Toutes les informations sur le site : http://europa.eu.int/comm/youth/program/guide05_fr.pdf

■ Les jeunes âgés de 18 à 25 ans peuvent passer jusqu'à 12 mois à l'étranger comme volontaires européens pour contribuer à des projets locaux dans une large gamme de domaines : social, écologique et environnemental, artistique et culturel, nouvelles technologies, loisirs et sports. Les volontaires peuvent ainsi s'engager dans l'animation d'un atelier de danse pour enfants en Ukraine, le travail dans une ferme biologique en Autriche ou la réalisation d'un magazine de télévision pour la jeunesse en Slovénie.

C'est un excellent moyen pour partir dans un pays d'Europe ou d'un autre continent, et une expérience vraiment valorisante pour une candidature à une formation ou à un emploi.

ÉTUDIER AVEC D'AUTRES JEUNES EUROPÉENS

Une des initiatives les plus célèbres est l'action ERASMUS du programme SOCRATES.

■ Avec ERASMUS, les étudiants peuvent effectuer une partie de leurs études (de trois mois à un an) dans un autre pays européen. Cet échange est encouragé par une bourse attribuée aux étudiants et par un système de transferts des crédits ECTS validés vers l'université d'origine.

En 2006, plus de 2200 établissements d'enseignement dans 31 pays font partie de ce programme : les 25 membres de l'Union européenne, l'Islande, le Lichtenstein, la Norvège, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie. Depuis la création d'ERASMUS en 1987, 1,2 million d'étudiants ont eu la possibilité de faire une partie de leurs études dans un autre pays. Avec l'Union européenne, c'est de plus en plus facile d'étudier dans un autre pays et de vivre une expérience inoubliable !

■ Le programme LEONARDO encourage les liens entre l'enseignement professionnel et les entreprises en Europe. Il soutient des projets de formation et d'apprentissage tout au long de la vie. Pour les élèves de lycée professionnel, les étudiants, les jeunes diplômés, les apprentis et les demandeurs d'emploi, ce programme peut permettre de réaliser des stages dans toute l'Europe.

Peuvent participer au programme Leonardo, toute entreprise, tout organisme de formation et toute collectivité publique qui s'engagent, par exemple, sur un projet d'échange ou de placement en entreprise avec un partenaire d'un autre État membre.